

Atlas
de la Biodiversité
Communale (ABC) 2021









DOUVREND



Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par la Communauté de communes Falaises du Talou avec les communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie). Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données, avec des objectifs de préservation des espèces et des paysages.

Présentation de la démarche ABC

La Communauté de communes a été retenue en fin d'année 2020 commeterritoire pilote pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité sur l'ensemble des 24 communes du territoire. Cette démarche sur 3 ans a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collectes de données faunistiques et floristiques.

La démarche 2021 concerne Saint-Ouen-sous-Bailly, Bailly-en-Rivière, Envermeu, Douvrend, Les Ifs et 7 communes déléguées de Petit Caux : Gouchaupré, Greny, Intraville, Penly, Saint-Martin-en-Campagne, Saint-Quentin-au-Bosc et Tourville-la-Chapelle. Elle se déroule de mars à septembre et comprend deux volets :

Le volet scientifique

Au sein du territoire, nous pouvons retrouver des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Il s'agit de milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales, adaptées à la chaleur et à la sécheresse, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent de l'intensification des pratiques agricoles, de la mise en culture, de l'enfrichement ou encore de l'urbanisation.

L'objectif est donc d'inventorier les espèces de ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Deux taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour et la flore.

D'autres inventaires ont également été réalisés pour la connaissance du territoire : inventaire des rapaces nocturnes, des oiseaux nicheurs des falaises au niveau du littoral (Penly et Saint-Martin-en-Campagne), des oiseaux de l'Eaulne (Envermeu et Douvrend) et des oiseaux des plans d'eau et des mares. De plus, des pièges photographiques ont été posés à des endroits propices pour compléter les données naturalistes.

Le volet participatif

L'objectif de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité à travers diverses animations telles que des randonnées « découverte », des chasses aux papillons, une action liée aux macrodéchets du littoral et une lecture du paysage. Des animations scolaires ont été réalisées dans 5 écoles du secteur (Saint-Martin-en-Campagne, Penly, Tourville-la-Chapelle, Envermeu et Douvrend) sur le thème des papillons, des oiseaux ou de la flore. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mis en place. Les habitants de la Communauté de communes participent en envoyant une photographie de l'espèce, le lieu et la date pour enrichir l'Atlas

Statuts de protection et de classement

⇒ Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et les espèces représentatives. En Europe, le réseau représente 27 522 sites, avec en France 1766 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Douvrend, un site est classé Natura 2000 :

- ❖ Bassin de l'Arques n° FR 2300132 : L'Arques est un fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Dieppe. L'Arques est l'exutoire de 3 cours d'eau en amont : la Béthune, l'Eaulne et la Varenne. Le site Natura 2000 concerne le lit mineur (comprenant les berges) de ces 3 cours d'eau et de l'Arques.
 - Cette zone Natura 2000 représente une surface de 9,65 ha sur la commune.
- ⇒ Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF:

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petite taille avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Sur Douvrend on retrouve :

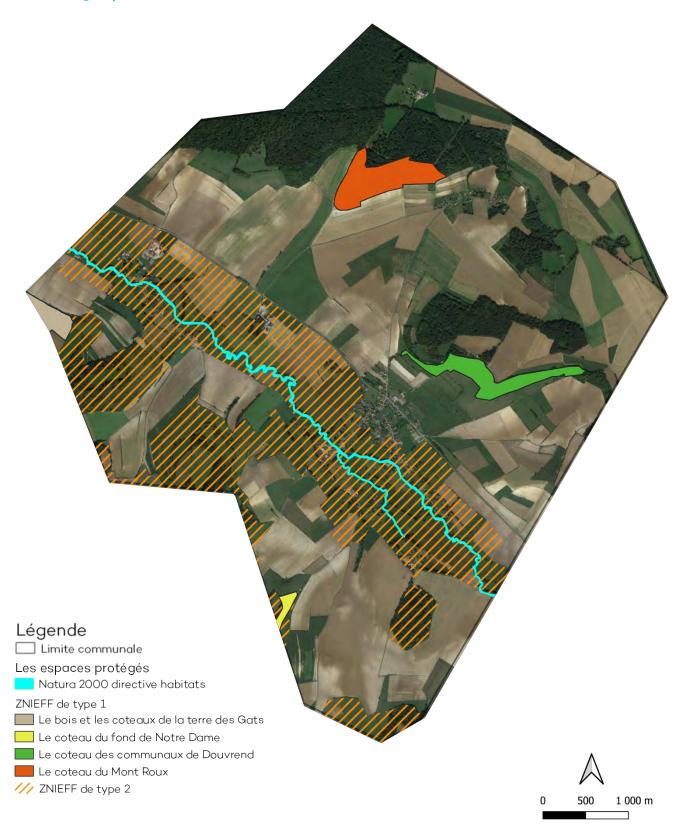
- « Le bois et les coteaux de la terre des Gats »
- « Le coteau du fond de Notre Dame »
- * «Le coteau des communaux de Douvrend»
- « Le coteau du Mont Roux »

Les ZNIEFF de type II avec des sites de taille plus importante et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Sur Douvrend on retrouve :

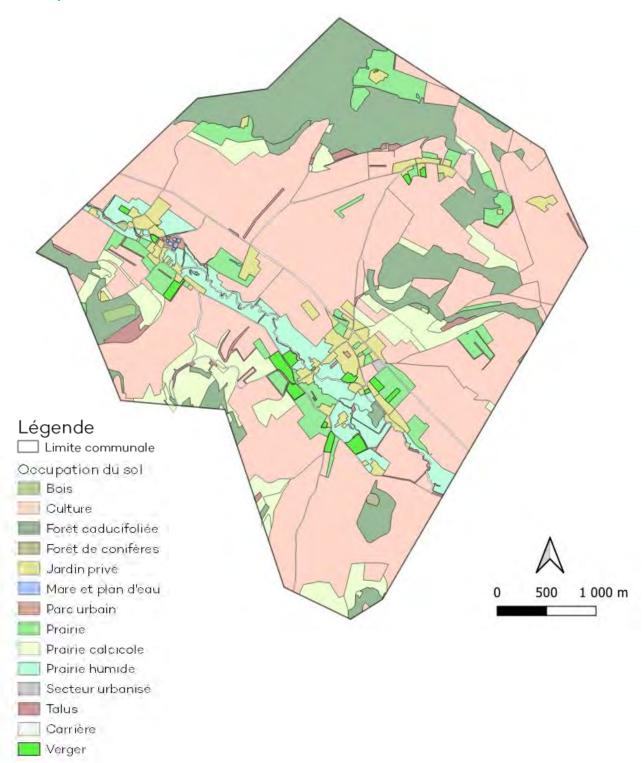
« La vallée de l'Eaulne »

De plus, les inventaires ont permis d'observer des espèces d'intérêt patrimonial et des réservoirs de biodiversité permettant d'identifier et de créer des sites à préserver.

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF



Occupation du sol

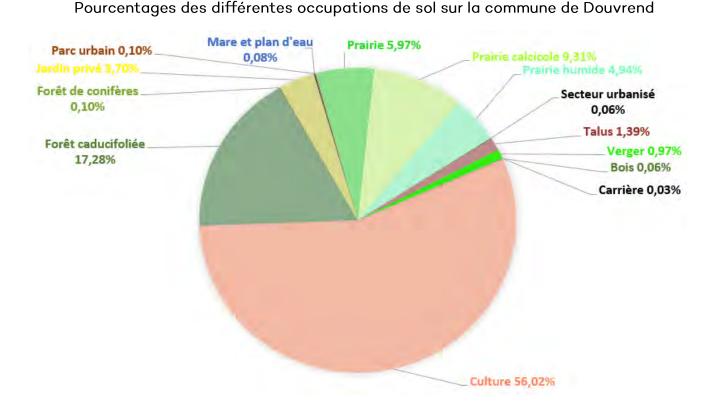


Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, 14 milieux sont représentés à Douvrend , ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune présente une majorité de cultures, de forêts caducifoliées ainsi que de prairies. Les prairies calcicoles se trouvent sur les versants de la vallée de l'Eaulne tandis que les prairies humides lonaent l'Eaulne.

Au total, la commune présente une superficie de 1824,86 ha avec :

- ❖ 1,03 ha de bois
- 0.47 ha de carrières
- ❖ 1022.32 ha de cultures
- ❖ 315,31 ha de forêts caducifoliées (feuillus)
- ❖ 1,82 ha de forêts de conifères
- 67,46 ha de jardins privés
- ❖ 1,51 ha de mares et plans d'eau
- 1,83 ha de parcs urbains
- ❖ 108,95 ha de prairies
- 169,93 ha de prairies calcicoles
- 90,09 ha de prairies humides
- 1.07 ha de secteurs urbanisés
- 25,34 ha de talus (comprenant les haies, les alignements d'arbres)
- ❖ 17,74 ha de vergers

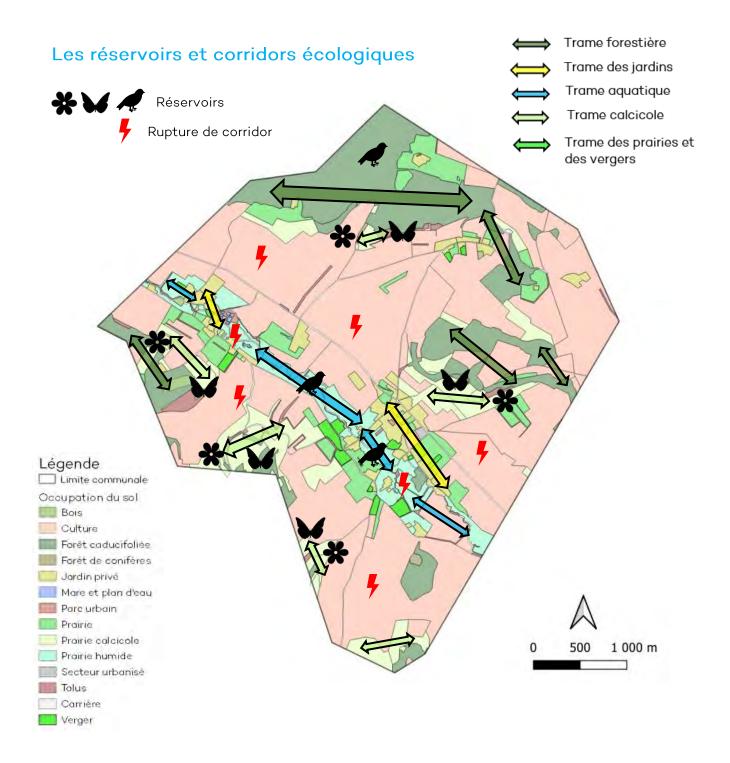


Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux réservoirs et corridors.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels, dans lesquels des espèces rares ou communes, sont présentent en abondance et peuvent y effectuer tout ou une partie de leur cycle de vie.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Une grande diversité de milieu = une grande diversité de faune et de flore



Points forts de Douvrend:

- Sa diversité d'habitats
- Ses zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000)
- Sa grande surface de milieux naturels (forêts, prairies calcicoles...)

Faiblesses de Douvrend:

- Interruptions dans la trame calcicole et la trame forestière (cultures, urbanisation, fond de vallée)
- Plusieurs obstacles à l'écoulement de l'Eaulne (moulins, barrages)



Les cultures sont présentes en périphérie du bourg et hameau, entre les coteaux et le bourg. Elles représentent environ 56% de l'occupation du sol de la commune de Douvrend. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de betteraves fourragères, de lin...

Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'està-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture mise en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, le Faisan de Colchide.



Coquelicots



Lièvre d'Europe



Faisan de Colchide (mâle)

Pistes d'actions:

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. L'hétérogénéité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.

→ Le programme Territoire Engagé pour la Nature prévoit la mise en place d'alignements d'arbres et de bandes mellifères.



Les prairies représentent environ 20% de la surface de la commune. Elles se distinguent en trois types :

Les <u>prairies mésophiles</u> qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houque laineuse, le Ray-grass anglais

Les <u>prairies calcicoles</u>, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltre entraine les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, le Thym, la Scabieuse, des Orchidées sauvages, l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygala commune.

Les <u>prairies humides</u> sont présentes à proximité de l'Eaulne. Elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple l'Iris jaune, le Jonc arqué, la Cardamine des prés.







Jonc arqué

Pistes d'actions:

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'està-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif pour accueillir une grande biodiversité.

De plus, les prairies calcicoles s'enfrichent avec le temps sans pâturage ou gestion anthropique.

Quelques espèces retrouvées sur les prairies calcicoles

L'Epipactis rouge sombre (Epipactis atrorubens) >

- Espèce d'orchidée protégée en Normandie
- Classée comme « Peu commune » en Normandie





L'Orchis de Fuchs (Dactylorhiza fuchsii)

- Espèce classée comme « Assez rare » en Normandie
- Orchidée trouvée dans une prairie calcicole
- 1ère observation de cette espèce à Douvrend

Ainsi que 7 autres espèces d'Orchidées dont :

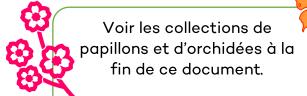
- Ophrys abeille
- Orchis moucheron
- Orchis pyramidal
- Platanthère des montagnes

Ainsi que **29 espèces de papillons** dont :

- Damier de la Succise
- Demi-deuil
- Zygène pourpre
- Argus bleu
- Azuré bleu céleste
- Myrtil
- Céphale



Damier de la Succise Espèce protégée en Normandie





Les forêts et les bois représentent 17,5% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- <u>Les forêts caducifoliées</u>, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- <u>Les forêts de conifères</u> sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- <u>Les bois</u> sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 0,5 hectares a été classée en bois.



Orchis pourpre



Chouette hulotte

Pistes d'actions:

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. La surface totale des jardins en France représentent plus que la surface des réserves nationales, ce qui met en évidence l'importance de préserver les plantes sauvages au sein de nos terrains pour favoriser la présence d'espèces faunistiques sauvages et locales!

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.



Vulcain



Mésange charbonnière

Pistes d'actions:

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1er Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale lorsque l'exposition et le substrat sont favorables (exposition Sud, sol crayeux). Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



Origan commun



Renouée du Japon (espèce exotique envahissante)



Platanthère à fleurs verdâtres

Pistes d'actions:

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.



Un verger est un espace de terrain qui est occupé par des arbres fruitiers. Il existe différents types de vergers : des vergers basses-tiges (production professionnelle de fruits) des vergers hautes-tiges (association arbres fruitiers et prairies), des vergers conservatoires (variétés anciennes de fruits).

Historiquement, le territoire possédait beaucoup de vergers. Mais la réadaptation du modèle agricole, vers des exploitations laitières et des cultures de maïs, va conduire à la disparition d'un grand nombre de vergers. De plus, la mécanisation a elle aussi joué un rôle, notamment dans le choix de planter de vergers basses-tiges, qui est économiquement plus avantageux que le choix de vergers hautes-tiges pourtant traditionnels.

Le verger haute-tige offre de nombreux microhabitats favorables à plusieurs espèces animales. On peut y retrouver la Chevêche d'Athéna qui affectionne les cavités présentes dans les arbres pour nicher et qui se nourrit des rongeurs présents dans les vergers. Ces cavités sont aussi favorables pour les chauves-souris et pour des petits mammifères (Loirs, Lérots).



Chevêche d'Athéna



Merle noir

Pistes d'actions:

Recréer ou restaurer des vergers hautes-tiges sont des opérations nécessaires pour protéger la biodiversité associée à ce milieu. La Communauté de communes Falaises du Talou a lancé une action de restauration des vergers, avec la fourniture de variétés anciennes de pommiers ou de poiriers.



<u>Une mare</u> est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres. Un piège photo a été posé à proximité d'une mare, permettant d'observer du Héron cendré, un couple de canard Colvert, un Renard roux, une Fouine et un Chevreuil européen.

<u>Un plan d'eau ou étang</u> est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

<u>Un cours d'eau</u> est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, l'Eaulne est une rivière appartenant au « bassin de l'Arques ». Ce dernier est un des affluents de l'Arques, un fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Dieppe.



L'Eaulne



Héron cendré

Pistes d'actions:

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de retrouver des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.

Concernant l'Eaulne, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.

Limiter les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux...



Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



Buddleia de David (espèce exotique envahissante)



Bergeronnette grise



Ruine de Rome

Pistes d'actions:

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de bruleurs thermiques... Il faut cependant veiller à maintenir des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité.

Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...).

→ Le programme Territoire Engagé pour la Nature prévoit la pose de nichoirs et la plantation d'espèces mellifères.

Les espèces présentes sur la commune















Espèces	Nombres
Flore des coteaux calcaires	73
Lépidoptères	29
Amphibiens & Reptiles	5
Mammifères	13
Chiroptères	6
Oiseaux	43
Rapaces nocturnes	3
Autres	4
TOTAL	201

Ce sont donc au total 201 espèces qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune. Il s'agit de données obtenues grâce aux inventaires scientifiques et participatifs menés sur la commune. Des données antérieurs à 10 ans complètent les inventaires de 2021.

La flore des coteaux calcaires

Liste de la flore inventoriée sur les coteaux calcaires. Les espèces présentes ne sont pas toutes des espèces calcicoles mais elles sont capables de se développer tout de même sur ce milieu.

- Buplèvre en faux
- Petit boucage
- Phalangère rameuse
- Achillée millefeuille
- Pâquerette vivace
- Centaurée jacet
- Centaurée scabieuse
- Eupatoire chanvrine
- Séneçon jacobée
- Grande marguerite
- Piloselle ; Épervière piloselle
- Liondent hispide
- Salsifis des prés
- Cirse commun
- Noisetier
- Vipérine commune
- Campanule raiponce
- Knautie des champs
- Scabieuse colombaire
- Hélianthème commun
- Genévrier commun
- Laîche glauque
- Euphorbe petit cyprès
- Anthyllide vulnéraire
- Genêt des teinturiers
- Hippocrépide chevelue ; Fer-à-cheval
- Lotier corniculé
- Luzerne lupuline
- Bugrane épineuse
- Trèfle blanc
- Chlore perfoliée
- Petite-centaurée commune
- Millepertuis perforé
- Clinopode commun
- Origan
- Brunelle commune
- Thym couché
- Lin cathartique, Lin purgatif

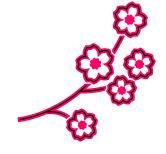




- Frêne commun
- Troène commun
- Orchis moucheron
- Listère à feuilles ovales
- Ophrys abeille
- Orchis pourpre
- Platanthère à fleurs verdâtres
- Epipactis rouge sombre
- Orchis de Fuchs
- Orchis pourpre
- Orchis pyramidal
- Petit rhinanthe
- Plantain lancéolé
- Plantain moyen
- Flouve odorante
- Brachypode penné
- Brize intermédiaire
- Brome stérile
- Dactyle aggloméré
- Koelérie pyramidale
- Pâturin des prés
- Polygala commun
- Primevère officinale; Coucou
- Clématite des haies
- Renoncule rampante
- Aigremoine eupatoire
- Aubépine à un style
- Fraisier
- Ronce frutescente
- Petite pimprenelle
- Aspérule des collines
- Gaillet commun, Caille-lait blanc
- Gaillet accrochant
- Parnassie des marais
- Muscari à toupet







Les papillons

- Amaryllis
- Argus bleu
- Argus vert
- Aurore
- Azure bleu céleste
- Belle dame
- Belle-dame
- Céphale
- Damier de la Succise
- Demi-deuil
- Fadet commun
- Fluore
- Machaon
- Mégère
- Myrtil
- Paon-du-jour
- Petite tortue
- Petite violette
- Piéride de la moutarde
- Piéride du chou
- Piéride du navet
- Point-de-Hongrie
- Souci
- Sylvaine
- Tristan
- Vulcain
- Zygène diaphane
- Zygène de la filipendule
- Zygène du lotier
- Zygène du trèfle







Les amphibiens & reptiles



- Crapaud commun
- Grenouille verte
- Salamandre tachetée
- Triton alpestre
- Triton palme

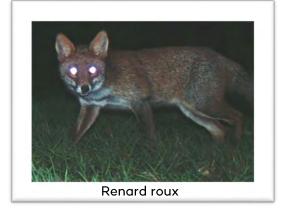


Les mammifères



- Campagnol agreste
- Campagnol des champs
- Campagnol roussâtre
- Campagnol souterrain
- Chevreuil européen
- Crocidure leucode
- Crocidure musette
- Fouine
- Lapin de garenne
- Lièvre d'Europe
- Mulot sylvestre
- Musaraigne couronnée
- Musaraigne pygmée
- Belette d'Europe
- Blaireau européen
- Putois d'Europe, Furet
- Ragondin
- Rat musqué
- Renard roux





Les chiroptères

- Murin à moustaches
- Murin de Natterer
- Oreillard gris
- Pipistrelle commune
- Sérotine commune
- Grand rhinolophe





Les oiseaux

- Accenteur mouchet
- Alouette des champs
- Bécassine des marais
- Bergeronnette des ruisseaux
- Bergeronnette grise
- Bruant jaune
- Busard Saint-Martin
- Buse variable
- Canard carolin
- Canard colvert
- Chardonneret élégant
- Chevalier culblanc
- Corbeau freux
- Corneille noire
- Coucou gris
- Epervier d'Europe
- Etourneau sansonnet
- Faisan de Colchide
- Faucon crécerelle
- Fauvette a tête noire
- Fauvette grisette
- Foulque macroule
- Gallinule poule-d'eau
- Geai des chênes
- Gobemouche gris
- Goéland argente
- Goéland brun
- Grand cormoran
- Grèbe castagneux
- Grimpereau des jardins
- Grive draine
- Grive mauvis
- Grive musicienne
- Héron cendre
- Hirondelle de fenêtres
- Hirondelle rustique
- Hypolaïs polyglotte
- Linotte mélodieuse
- Martinet noir







- Merle noir
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Perdrix grise
- Pic épeiche
- Pic vert
- Pie bavarde
- Pigeon biset
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres
- Pipit des arbres
- Pouillot véloce
- Roitelet à triple bandeau
- Roitelet huppé
- Rougegorge familier
- Rougequeue noir
- Sitelle torchepot
- Tourterelle des bois
- Tourterelle turque
- Troglodyte mignon
- Verdier d'Europe



Les rapaces nocturnes



- Chouette hulotte
- Chevêche d'Athéna
- Effraie des clochers





Les animations

Au cours des mois de mars à septembre 2021, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont au total **19 animations** qui ont été proposées au grand public, avec des thèmes différents pour sensibiliser, mettre en valeur le patrimoine naturel et impliquer le plus grand nombre dans le projet d'ABC.

Sur la commune de Douvrend, 2 animations ont été proposées :

- « Découverte des orchidées sauvages »
- « Découverte des coteaux calcaires »

En raison des conditions météorologiques, l'animation « Découverte des coteaux calcaires » n'a pas pu avoir lieu.

Une classe de l'école de Douvrend a pu profiter d'une intervention sur le thème des papillons, avec une animation en classe et une animation sur le terrain pour observer les papillons de la commune.



« Découverte des orchidées sauvages », 09 juin 2021

Poursuite du projet

Les inventaires et animations de la démarche 2021 se terminent au mois de septembre et se clôturent le samedi 18 et le dimanche 19 septembre, avec le week-end du « Développement Durable » au Lycée du Bois et de l'Ecoconstruction d'Envermeu.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante : biodiversite@falaisesdutalou.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.





Collection des orchidées de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)





Orchis moucheron Assez commune



Orchis pourpre Assez commune



Orchis militaire Peu commune





Orchis négligé Assez rare



Orchis pyramidal Assez commune



Orchis tacheté Peu commune



Orchis mâle Assez commune



Orchis de Fuchs Assez rare



Orchis bouc Peu commune



Orchis incarnat









Ophrys bourdon Peu commune- Protégée



Ophrys abeille Assez commune



Platanthère à fleurs verdâtres Assez commune





Néottie nid-d'oiseau Peu commune



Listère à feuilles ovales Commune



Epipactis rouge sombre Peu commune - Protégée



Epipactis à larges feuilles Assez commune



Céphalanthère de DamasPeu commune



Céphalanthère à longues feuilles Rare





Collection des papillons de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Les papillons de grande taille (environ 4 à 6 cm):



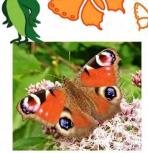




Belle-dame



Petite tortue



Paon-du-jour



Mégère



Aurore



Robert-le-Diable



Moro-sphinx



Tristan



Amaryllis



Myrtil



Vulcain

Les papillons de taille moyenne (environ 2 à 3 cm):



Piéride du chou



Piéride du navet



Argus bleu



Fadet



Les papillons de petite taille (environ 1,5 cm) :



Sylvaine



Zygène du lotier



Zygène du trèfle



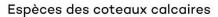
Zygène de la filipendule



Collection des papillons de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)









Azuré bleu céleste (~1,5cm)



Argus vert (1 à 1,5cm)



Demi-argus (~1,5cm)



Petite violette (~1,6cm)



Machaon (de 5,5 à 9cm)



Damier de la Succise (de 3 à 4,5cm)



Demi-deuil (~4 à 5cm)



Point de Hongrie (~3cm)



Céphale (~3,5cm)



Fluoré (~4cm)



Zygène diaphane (~3cm)



Zygène transalpine (~3cm)



Souci (de 3,5 à 5cm)



Collection des oiseaux des zones humides de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)





Canard colvert



Grèbe castagneux



Aigrette garzette



Gallinule poule-d'eau



Foulque macroule



Héron cendré



Bécassine des marais



Chevalier cul-blanc



Hirondelle de rivage





Bergeronnette des ruisseaux



Martin-pêcheur d'Europe

